



Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Note de service
DGER/SDPFE/2019-498
04/07/2019

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel à participation – concours : « Tous écoresponsables : on parie !? »

Destinataires d'exécution

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM
Hauts Commissariats de la République des COM
Établissements d'enseignement agricole publics et privés

Résumé : La présente note de service précise les modalités de participation au concours « Tous écoresponsables : on parie !? » à l'initiative du réseau national des écoresponsables, soutenu par la DGER. Ce concours vise à créer ou soutenir une dynamique écoresponsable chez les jeunes sur une thématique du développement durable.

1 - Contexte

La politique éducative en matière de développement durable (DD) du ministère chargé de l'agriculture s'inscrit dans les 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet des Nations Unies et dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (2010).

L'éducation au développement durable (EDD) est un levier pour la mise en œuvre d'actions permettant de relever les défis mondiaux de développement durable tels que définis par l'ONU. Elle répond également aux objectifs du projet agro-écologique pour la France tels que définis dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, dans le plan 100 % Citoyen (2015), dans les Etats Généraux de l'Alimentation (2018) et plus récemment dans le plan enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agroécologie dont l'axe 1 est d'encourager la parole et l'initiative des jeunes.

Cette priorité est rappelée dans la NDS DGER/SDPFE/2017-445 relative à l'EDD dans les établissements d'enseignement technique agricoles publics et privés sous contrat, réaffirmant les orientations et rappelant les outils de mise en œuvre et d'évaluation des actions et démarches d'éducation au développement durable notamment grâce à l'unité facultative « Engagement citoyen » proposée dans les diplômes du ministère chargé de l'agriculture. Elle souligne la forte nécessité d'une cohérence globale entre la formation, l'éducation et la gouvernance des établissements en lien étroit avec les professionnels, les acteurs territoriaux et les autres missions de l'enseignement agricole.

Dans ce contexte, un appel à participation a été co-construit avec le réseau national des écoresponsables de l'enseignement agricole qui a souhaité proposer aux jeunes des établissements de l'enseignement agricole de participer au concours « Tous écoresponsables, on parie !? ».

La DGER souhaite, à travers cet appel à participation, inciter et valoriser l'engagement citoyen des apprenants.

2 - Mise en œuvre de l'appel à participation

Objectifs

Cet appel à projet vise à créer ou soutenir une dynamique écoresponsable chez les jeunes sur une thématique du développement durable notamment et de façon non exhaustive sur le thème de l'alimentation (production, consommation, tri, lutte contre les gaspillages....), la biodiversité, le sol, l'eau, le changement climatique, l'économie ainsi que la solidarité. La thématique choisie sera précisée dans la fiche projet. (Annexe 2)

Il s'inscrit pleinement dans la politique menée par le ministère chargé de l'agriculture qui vise à :

- permettre aux jeunes d'acquérir des compétences, des savoirs formels et informels afin de développer leur capacité à raisonner et à avoir un esprit critique pour devenir des citoyens et des professionnels capables d'appréhender la complexité et la diversité des enjeux de leur territoire et de la planète dans une perspective de développement durable ;
- sensibiliser les apprenants et les équipes en établissement sur les enjeux du DD et impulser de nouvelles démarches responsables au sein des établissements.

Il a pour objet de favoriser l'ouverture d'esprit et la prise en compte de la diversité des points de vue tout en faisant émerger les problématiques qui se posent autour d'une thématique choisie notamment dans les établissements et les territoires des établissements et penser ensemble aux solutions en terme de changements de pratique.

Ainsi, au travers de cet appel, les apprenants formés aux méthodes de débat participatif et aux techniques d'animations sont invités à initier et conduire des actions ouvertes sur l'établissement et le territoire suite à une journée de sensibilisation sur leur établissement et au choix d'un défi à relever collectivement.

Il s'agit :

- de rendre les apprenants moteurs d'une dynamique et d'une prise de conscience d'une problématique de développement durable au sein de leurs établissements et de leurs territoires
- de développer l'esprit critique des apprenants en se référant à des expertises reconnues ;
- de favoriser l'esprit de coopération dans l'établissement ;
- d'encourager le dialogue, la prise de parole et le respect de l'autre ;
- de favoriser une démarche d'analyse d'une situation et une recherche d'améliorations.

Description du projet :

Il s'agit de proposer une journée ou une demi-journée, co-élaborée et co-animée par les jeunes et les équipes éducatives, en établissement, autour d'une action de développement durable permettant d'aboutir à la réalisation d'un défi.

Le projet doit intégrer une dynamique collaborative et coopérative entre les jeunes et les encadrants et mobiliser ou impacter l'ensemble de l'établissement. Il peut conduire à établir des liens inter-établissements (public/privé, enseignement agricole/éducation nationale), avec le territoire et plus largement, au niveau national grâce à une action pouvant servir, circuler ou se réaliser dans l'ensemble des lycées agricoles.

Appuis possibles :

La formation, « Accompagner une dynamique écoresponsable » (action FORMCO n°570389), inscrite dans le cadre du PNF, propose aux enseignants et CPE d'acquérir des outils et méthodes pour initier, développer et accompagner une dynamique dans son établissement.

Le réseau national des écoresponsables par le biais de l'animatrice du réseau national éducation au développement durable pourra également répondre aux interrogations des établissements souhaitant s'engager.

Modalités de participation

La participation à l'appel à projet « Tous écoresponsables, on parie !? » est ouverte à toutes les filières et tous les niveaux de l'enseignement agricole public et privé sous contrat et limitée à un projet par centre constitutif de l'établissement.

Le choix des établissements peut se porter soit sur une classe entière ou un groupe-classe mais peut aussi retenir la motivation d'un groupe de jeunes notamment représentants élus aux différentes instances, éco-responsables, membres de l'Association Sportive (AS), de l'Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA), à participer.

Les établissements souhaitant participer à cette manifestation devront faire parvenir au Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire (BAEVS), le dossier de candidature (annexe 1) le 18 octobre 2019 au plus tard par voie électronique, en mentionnant « candidature tous écoresponsables : on parie ?! » dans l'objet du courrier électronique, sous format PDF, à l'adresse suivante :

concours-baevs.dger@agriculture.gouv.fr

Il fera l'objet d'un accusé de réception par voie électronique.

Sur la base de ces documents, un jury de jeunes membres du réseau national des écoresponsables effectuera une première sélection des dossiers. Les dossiers répondant le mieux aux attentes seront ensuite transmis à la DGER qui, sous format d'un comité de sélection, sélectionnera ensuite les établissements qui bénéficieront d'une enveloppe de 1000 € pour la réalisation d'une courte vidéo, faisant apparaître le logo « Tous écoresponsables », de 3 minutes maximum (résolution minimum de 1080p) montrant l'action et la démarche ainsi que l'impact (constaté ou envisagé).

Les établissements sélectionnés s'engagent d'une part à réaliser une vidéo mais également à établir un bilan comme présenté à l'annexe 2 à la date mentionnée au paragraphe 3 de cette note. Ils pourront bénéficier de l'appui des réseaux précités.

Les vidéos pourront être projetées à l'occasion d'un événement qui aura lieu à Paris et dont la date sera notifiée au moins 2 mois avant celui-ci. Elles pourront également être valorisées sur différents canaux de communication nationaux et régionaux notamment le site du réseau d'éducation au développement durable <https://edd.educagri.fr/>.

3 - Échéancier

- le 18 octobre 2019 : Date limite d'envoi du dossier de candidature à l'adresse concours-baevs.dger@agriculture.gouv.fr
- le 08 novembre 2019 : Transmission à la DGER de la sélection par le réseau national des écoresponsables
- le 15 novembre 2019 : Sélection des établissements par un comité de sélection.
- le 9 mars 2019: Envoi des vidéos et d'un compte-rendu technique et financier (Annexe 3) par les établissements (pour toute question relative à le montage du projet, contact : sofie.aublin@educagri.fr, sur la partie financière florence.moz@agriculture.gouv.fr)
- Fin mars - début avril 2020 : présentation à Paris des projets retenus.

4 - Personnes ressources

- Sofie AUBLIN, animatrice du réseau animatrice nationale du réseau d'Education au Développement durable
sofie.aublin@educagri.fr
- Florence MOZ, chargé de mission développement durable
florence.moz@agriculture.gouv.fr

Le Directeur Général

Philippe Vinçon

ANNEXE 1 : Dossier de candidature

Appel à participation « Tous écoresponsables, on parie !? »

A envoyer avant le **18 octobre 2019** à concours-baevs.dger@agriculture.gouv.fr

ÉTABLISSEMENT	
Nom de l'établissement	
Région	
Adresse	
Téléphone	
Nom et prénom du chef d'établissement	
RÉFÉRENT DU DEFI	
Nom - Prénom	
Fonction	
Courriel	
CONSTITUTION DU GROUPE	
Indiquez s'il s'agit d'une classe, d'un groupe-classe, de représentants élus,	
Groupe	
Niveau (x) de formation	
Nombre de jeunes	

PERSONNELS IMPLIQUÉS DANS LE DEFI (enseignants, CPE...)

Nom - Prénom Discipline ou service	
Courriel	
INTITULÉ DU DÉFI	
MOTS CLÉS	
LE DÉFI S'INSCRIT-IL DANS LE CADRE D'UN PROJET EXISTANT SUR L'ÉTABLISSEMENT ?	
<p style="text-align: center;">Non</p> <p>S'agit-il d'une action ponctuelle ou d'une amorce pour initier une dynamique sur l'établissement ? Expliquez</p>	<p style="text-align: center;">Oui</p> <p>Expliquez en quelques mots celui-ci :</p>
QUELLES SONT LES FINALITÉS/THÉMATIQUES PRINCIPALES DU DÉFI ?	
<p>Alimentation responsable, eau, changement climatique, biodiversité</p> <p>Gestion des déchets, etc...</p> <p>Adaptation et/ ou atténuation du changement climatique</p> <p>Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles</p> <p>La cohésion sociale et la solidarité entre les générations et les territoires</p>	<p>L'égalité entre les hommes et les femmes</p> <p>L'épanouissement de tous les êtres humains</p> <p>Le développement de modes de production et de consommation durables</p> <p>Autre(s) (préciser)</p>
QUELS SONT LES PUBLICS BÉNÉFICIAIRES VISÉS PAR LE DEFI ?	

QUEL EST LE PROBLÈME QUI A DONNÉ ENVIE DE LANCER CE DÉFI ?
(500 caractères max)

QUELLE EST LA SOLUTION ?
(500 caractères max) En quoi l'action apporte-t-elle des réponses concrètes et innovantes au(x) problème(s) rencontré(s) ?

QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS DU DÉFI ?
(500 caractères max)

AVEZ-VOUS DES PARTENAIRES (*association, recherche, territoriaux*)? **SI OUI, LESQUELS ?**

QUELS SONT LES BESOINS POUR LA RÉALISATION DE CE DÉFI ?
(*matériel, humain, technique, financier...*)

SUR QUEL(S) CRITÈRE(S) D'APPRÉCIATION PRÉVOYEZ-VOUS D'ÉVALUER LE DÉFI ?

(*500 caractères max - Proposer si possible des indicateurs permettant d'apprécier le bon déroulement du défi et/ou de mesurer ses impacts*)

DANS QUELLE PERSPECTIVE DE DURABILITÉ LE DÉFI A-T-IL ÉTÉ CONÇU ?

Efficience (amélioration de pratiques existantes) – Le défi vise à réduire et/ ou compenser les impacts négatifs associés au problème identifié

Substitution (changement de pratiques) – Le défi vise à produire des impacts positifs sans pour autant résoudre le problème identifié

Rupture (innovation) – Le défi vise à résoudre le problème identifié à la source

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS DE COMMUNIQUER POUR FAIRE CONNAÎTRE VOTRE DÉFI

Visa du chef d'établissement

Je soussigné(e) _____ directrice/directeur
de l'établissement _____ confirme notre
engagement au défi « Tous écoresponsables : on parie ?! » .

Cachet de l'établissement
d'établissement

Signature du Chef

ANNEXE 2: Bilan du défi

Combien de personnes ont participé ?

Est-ce que le défi a pu être l'occasion d'initier une prise de conscience. Si non, qu'est ce qui a freiné cette prise de conscience.

Deux témoignages de personnes ayant participé (jeunes et/ ou adultes)

Volet financier : quelle a été l'utilisation de la dotation ? Bilan financier

Dépenses	Recettes
Total	Total